

# Paroles de sans papiers

A l'heure où nous fêtons le 20<sup>ème</sup> anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant du 20 novembre 1989, les droits de l'enfant comme le droit à l'éducation ne sont toujours pas respectés.

Alors que *l'intérêt supérieur de l'enfant doit être la considération déterminante dans toute décision administrative*, nombre d'entre eux risquent de voir leur scolarité en France interrompue brutalement ou alors d'être séparés de l'un des deux parents.

Pourquoi ?

Parce que leurs parents n'ont pas de papiers.

Cet été, plusieurs pères menacés d'expulsion ont pu être libérés *in extremis* grâce à la mobilisation impulsée par RESF. D'autres n'ont pas eu cette chance et ont été expulsés, abandonnant de force leur compagne et leurs enfants à la misère, à l'angoisse et à la honte.

L'équipe du Réseau Education sans Frontières et le réseau des bibliothèques vous invitent à

Une rencontre information débat autour de la B.D.

**PAROLES SANS PAPIERS**

LE SAMEDI 21 NOVEMBRE à 17 h 30

Bibliothèque DUMONT

